res qui sont fournis, il y a lieu, avant de statuer sur le fond, d'ordonner qu'il sera procédé à une enquête sur les griefs ci-dessus relatés.

Décidé ?

Il sera, avant de faire droit sur la protestation de Labalette, procédé à une enquête sur les griefs relatifs aux actes de pression et de corruption dont les électeurs du canton d'Arleux auraient été l'objet. Le vice-président du Conseil de Préfecture du Nord se rendra dans la salle de la Mairie d'Arleux pour y relever les dépositions des personnes qui lui seront désignées par l'auteur de la protestation d'une part, et d'autre part par le sieur Le Glay, candidat élu.

Le procès-verbal de l'enquête sera déposé dans le délai d'un mois au secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat.

CANTON D'ORCHIES

La fureur cléricale

L'approche des élections municipales et l'ampleur des vestes que le corps électoral se réserve de leur tailler une fois de plus, a rendu furieux les cléricaux du canton d'Orchies. Partout, c'est une levée de boucliers, et malheur à qui se trouvera sur leur passage. A Landas, à Nomain, à Auchy, à Faumont, comme à Coutiches et aussi à Beuvry, le parti clérical qui, s'il n'est pas gêné d'argent, grâce aux *largesses de Madame* la baronne, est tout à fait dépourvu d'hommes de bon sens et de raison, a embauché, pour la circonstance, quelques échappés de jésuitières.

Chargés d'injurier à jet continu, ces sectaires videront chaque semaine leurs poubelles dans l' «égout... populaire» d'Orchies. Il fera bon de se boucher les narines pendant quelque temps, au passage des chevaliers de sacristie chargés de la distribution de ce torchon fangeux.

Pour « gagner » (sic), la galette, certains écrivassiers étant capables de répandre les pires calomnies sur les personnes les plus respectables, nous allons, après nous avoir retroussé les manches jusqu'aux coudes, essayer de fourrer le nez de ces petits messieurs dans leurs propres déjections.

Rira bien alors qui rira le dernier.

A LANDAS

La catastrophe... municipale

Le silence fait par la presse réactionnaire autour de la « Catastrophe municipale » est la preuve la plus flagrante de la parfaite authenticité du fait que nous avons signalé mardi dernier.

Grâce au porte-plume que veut bien tenir *pour lui, chaque semaine*, l'apothicaire de Landas, M. Jules Lorthioir-Fontaine essayera de se disculper. C'est le moins qu'il puisse faire pour donner le change.

Dans une prochaine note, nous montrerons par des faits précis l'exactitude de nos déclarations antérieures en allant rechercher à leurs véritables origines les principales causes du conflit municipal actuel.

Si même M. Jules Lorthioir-Fontaine le veut, nous lui prouverons qu'il se fait mentir dans...: « l'égout... impopulaire. »

LA RÉGION

Encore la bande Pollet

ARRESTATION D'UN MALFAITEUR DANGEREUX

Les agents de la Sûreté générale, aidés de la police locale, ont arrêté, mercredi, et mis à la disposition du parquet d'Evreux, un dangereux malfaiteur nommé Eugène Laurent, qui terrorisait toute la région, de Beauvais à Evreux, et qui aurait été mêlé au crime d'Ons-en-Bray (l'assassinat de Mme Pelletier) ainsi qu'aux méfaits de tous genres accomplis par la bande d'Abel Pollet dans les environs d'Hazebrouck.

Eugène Laurent était sorti, en août 1906, de la maison centrale de Loos, où il venait de purger une peine de cinq ans de prison pour vols qualifiés. Il vint s'établir à Monneville, tout près d'Ons-en-Bray. C'est environ un mois après son arrivée que la veuve Pelletier, chez qui la femme Laurent avait été en service, fut assassinée.

Quelques jours après la mort de Mme Pelletier, Laurent quittait Monneville pour aller s'installer à Vernon où il ouvrit, avec l'aide de sa femme, un commerce d'épicerie-fruiterie.

On le voyait très rarement s'approvisionner au marché de la ville. Par contre, tous les fermiers des environs voyaient comme par miracle disparaître leurs poules, leurs œufs, leurs fruits et leurs légumes.

Jamais on n'avait pu prendre Laurent sur le fait, et il inspirait d'ailleurs dans toute la contrée une terreur telle que nul n'osait porter plainte contre lui.

Le service de la Sûreté générale, informé de ces faits, envoya sur les lieux deux agents qui, après un assez long temps de filature et d'observation, arrivèrent à pouvoir faire arrêter Laurent

Une perquisition eut lieu à son domicile qui amena la découverte d'un nombre considérable d'objets volés, entre autres des bijoux et tout un lot de chaussures. On a trouvé aussi des lettres qui feraient penser que Laurent était en relations avec Abel Pollet et un carnet où se trouvaient des annotations sur les fermes des environs et où le nom de Levasseur est mentionné. Ce Levasseur avait été arrêté, puis relâché, faute de preuves, après le crime d'Ons-en-Bray.

Hier, l'inspecteur Prévost, de la Sûreté générale, a trouvé au cours d'une perquisition faite chez une revendeuse de Louviers, un revolver provenant du vol suivi d'assassinat de la veuve Pelletier à Ons-en-Bray.

Or, la revendeuse est la belle-mère de Levasseur. Laurent va être confronté avec Levasseur et la revendeuse.

A BOULOGNE

L'AFFAIRE GOUILLARD

M. Mouazan, syndic des faillites, a été désigné hier par M. le président du Tribunal *civil pour remplir les fonctions* d'administrateur provisoire de la Société H. Gouillard et Cie.

Il a en conséquence pris le train se rendant à Chatillon-sur-Loire pour se faire une idée du fonctionnement de l'usine à gaz installée par la Compagnie dans cette localité.

Il est fort probable que cette usine sera la planche de salut pour les actionnaires engagés dans l'affaire. Il y a d'abord la valeur intrinsèque, produit de la plus grande partie *des capitaux engagés. Il y a ensuite* et surtout la concesion de 40 années consentie par la ville deChatillon,avecfourniture du gaz au prix très rémunérateur de 0,30 le mètre cube la concession de l'éclairage électrique et le service de canalisation des eaux que la Société Couillard et Cie avait commencé à installer.

Ce sont donc en perspective de jolis bénéfices qui permettront à la Compagnie de rentrer à la longue dans les fonds versés par les souscripteurs, pourvu que l'affaire soit gérée habilement.

On nous affirme même à ce propos qu'un *groupe important* d'actionnaires. considérant la bonne foi absolue de M. Gamard et la compétence dont il a fait preuve pendant plusieurs années à la direction d'une exploitation de la région, serait disposé à le placer à la tête de la direction technique de l'installation de Chatillon.

S'il en est ainsi, on ne peut que s'en féliciter pour lui. Il n'est pas douteux, en effet, que le malheureux, qui a perdu sa situation et ses économies ne mérite pas le sort qui lui est fait. Solidaire, en effet, légalement des agissements de son co-associé, on ne peut moralement l'en rendre responsable. Il paraît certain que les juridictions qui auront à s'occuper de l'affaire lui tiendront compte dans une très large mesure de ce qu'occupé aux travaux de Chatillon, il n'a *rien pu savoir de ce qui se passait à Boulogne*, M. Gouillard négligeant de le mettre au courant, et ensuite de l'empressement avec lequel il saisit la justice dès son retour pour lui faciliter sa tâche.

Malheureusement, la faillite sera sans doute déclarée mardi prochain en raison des effets déjà protestés et de l'échéance de fin de mois s'élevant à environ douze mille francs qui ne pourront être payés. A moins que d'ici là n'intervienne soit des actionnaires, soit de l'administrateur provisoire une solution qui permette de sauver la situation.

En attendant tous les documents saisis, qui forment huit ballots volumineux ont été transmis hier après-midi à M. Chaddefaud, juge d'instruction qui les a fait déposer au bureau des syndics.

Il apparaît de plus en plus que M. Gouillard, s'il a fait preuve d'imprudence en agissant avant le complet versement du capital de 125 000 francs, ne manquait pas d'activité indépendamment de l'affaire de Wimereux sur le point d'aboutir et habilement engagée. des pourparlers très avancés *et avantageux étaient en cours avec la municipalité* de Melan (Seine-et-Marne) pour une concession profitable.

Il avait également l'intention de fonder une Société au capital d'un million pour la fondation d'un sanatorium à Berck. Il fit même des avances à un docteur de notre ville à qui il *offrait une somme* assez coquette comme appointements àcondition qu'il abandonnât les honoraires versés pour ses opérations. Le praticien réserva sa réponse et n'en reparla plus avec M. Gouillard que dimanche soir. vers 6 heures,sur le pont Marguet, alors que le directeur, très pressé, disait-il, se rendait à la gare pour prendre le train, si bien qu'il ne lui fit qu'une réponse évasive.

Il est malheureux pour M. Gouillard qu'il ait perdu la tête et, au lieu de s'enfuir n'ait pas déposé son bilan. Peut-être eut-il obtenu le bénéfice d'une liquidation judiciaire très honorable. En tous les cas, sa situation est moins à plaindre que celle de son ex-gérant. Il n'avait que trois mille francs personnellement dans l'affaire et encore dit-on que *cette somme avait été* prélevée sur l'apport de M. Gamard qui n'a d'autre titre de versement que les inscriptions portées à la comptabilité.

Au surplus,peut-être M. Gouillard y allait-il un peu trop largement. Son installation personnelle, nous l'avons dit, était des plus luxueuses, *et il ne regardait pas à la dépense* quand il s'agissait de traiter des affaires. C'est ainsi qu'on le vit fréquemment en ces derniers temps, au volant d'une superbe automobile louée dans une maison du voisinage, conduisant de gros personnages de Wimereux avec qui il était en pourparlers pour la rétrocession de l'installation de cette commune.

A ROUBAIX

Les Fêtes du Trichon

LA REINE DU MARCHÉ-AUX-POISSONS

Nous avons déjà parlé des fêtes organisées pour la fin mai par les habitants du Trichon.

Si le beau temps veut se mettre de la partie, le quartier tant déshérité, parce que trop près du Centre, du Trichon, verra pendant trois jours une animation qu'il n'avait pas connue jusqu'à ce jour.

Des listes de souscription ont été mises en circulation et elles sont bien reçues par tous.

Le programme de ces trois jours de fête est *déjà très chargé* ; samedi 30 mai, retraite aux flambeaux nouveau genre, avec le concours de la Fanfare « Les Amis-Réunis » de Tourcoing ; salves d'artillerie. — Dimanche 31 mai, braderie ; *courses cyclistes et pédestres*, jeux divers dans tout le quartier ; à midi, à la gare, réception des invités de la Reine du Minck ; à trois heures, défilé des sociétés invitées à la fête ; cortège triomphal de la Reine du Marché aux *Poissons* ; sortie des chars humoristiques et allégoriques, parmi lesquels citons : Le Char de la Pêche et celui de la Reine des mers ; de 4 à 7 heures, fête de gymnastique et concert ; concours de décorations; foire aux plaisirs dans le Minck ; le soir, bals populaires dans tout le quartier ; illuminations, embrasement du Minck. — Le lundi 1er juin, à partir de quatre heures, concours de chant individuel et ascension de poissons ; le soir, feu d'artifice.

Plusieurs sociétés ont déjà envoyé leur adhésion, entre autres : les Anciens Soldats Musiciens Français, et quatre sociétés de gymnastique ont promis d'assister au défilé et à la fête sportive.

Les marchandes de poissons ont désigné celle qui sera leur reine ; leur choix s'est porté sur Mlle Marie Bombecke.

Mlle Marie Bombecke, véritable enfant du Trichon, puisqu'elle est née rue de la Concorde, est une charmante jeune fille de 20 ans, l'aînée de

MADEMOISELLE BOMBECKE
Reine du Minck

cinq enfants issue d'une honnête famille d'ouvriers depuis longtemps marchands de poissons, elle aide et supplée sa mère qui a son étal dans l'allée centrale du Minck. Il a fallu vaincre la modestie de la jeune fille pour la décider à accepter ce règne éphémère.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

On annonce le mariage de M. Jacques Bréguet, ingénieur, beau-fils de M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, avec Mlle Simone Develle, fille de M. Jules Develle, conseiller à la Cour d'appel de Paris. Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

DEUIL

A Douai.— On annonce la mort du général Edmond Guérin, du cadre de réserve, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi. Fils d'un capitaine employé à la fonderie, le général Guérin était né à Douai le 17 décembre 1838. Après avoir fait ses études au Lycée de Douai, il fit toute sa carrière dans l'arme de l'artillerie.

A Vitry-en-Artois. — Vendredi, à onze heures, *ont eu lieu à Vitry-en-Artois*, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Gustave Gourdin, élève du Collège d'Arras, décédé dans sa dix-neuvième année, après une cruelle maladie.

M. Desfeux, principal du Collège d'Arras, les professeurs du défunt et une nombreuse députation de collégiens avaient tenu en assistant aux *funérailles, à témoigner de la particulière estime* en laquelle ils tenaient l'élève et le camarade. Deux magnifiques couronnes furent offertes au nom du Collège et l'un des condisciples du *regretté défunt*, M. Loridan, *prononça un discours* plein de cœur qui provoqua sur l'auditoire la plus vive émotion.

Puissent ces marques d'une si touchante sympathie *adoucir la douleur de M. et Mme Gourdin-Mercier*, si cruellement frappés et auxquels nous adressons ainsi qu'à toute leur famille l'expression de nos bien sincères et bien cordiales condoléances.

A Bailleul. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mlle Nelly Vanhoucke, fille de M. Maurice Vanhoucke, pharmacien à Bailleul, *et nièce de notre excellent confrère de Roubaix-Tourcoing*, M. Paul Vanhoucke. Mlle Nelly Vanhoucke a été emportée à l'âge de 18 ans, par une courte maladie dont rien ne faisait prévoir *la soudaine gravité. Nous adressons à la famille* Vanhoucke nos bien sincères condoléances.

DERNIÈRE HEURE

LES VIANDES AVARIÉES

Les sanctions prises

Paris, 28 mars.

M. Chéron a prononcé l'exclusion de toute fourniture de la guerre contre MM. :

1° Lévy, boucher, à Bar-le-Duc, pour tentative de livraison de viande malsaine et dangereuse pour la santé du soldat ;

2° Hennen, boucher, à Saint-Mihiel, pour *tentative de livraison de viande non conforme* au cahier des charges ;

3° Wertheimer, de Nancy, pour tentative de livraison de viande non soumise à l'inspection sanitaire et indication d'une fausse origine de cette viande ;

4° Contre MM. Salmon-Cahen et Rivaut, de Lérouville, *pour avoir encouru de nombreux* refus de livraison de la part des corps de troupe et pour abattage d'animaux destinés à l'armée dans une tuerie insalubre.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat a saisi le garde des sceaux de cette affaire afin qu'une enquête judiciaire puisse être faite d'une façon générale, parallèlement à celle des commandants de corps d'armée.

Un journal à l'interdit

Toulon, 28 mars.

L'amiral Marquis a fait afficher dans les ateliers de l'arsenal l'ordre suivant qui cause une vive émotion :

« *Le vice-amiral préfet maritime décide* :

« Est formellement interdite l'introduction dans l'arsenal et les divers établissements de la marine du journal l' « Emancipateur », organe de la fédération nationale des travailleurs de la marine de l'Etat, en raison des articles violents et des insultes qu'il publie à l'adresse de l'armée et de l'autorité ».

Au cours de la séance du Conseil municipal, le maire de Toulon a fait adopter un vœu invitant le préfet maritime à revenir sur sa détermination.

Arrestation d'un espion

Toul, 28 mars.

Un espion aurait été arrêté aux environs de Toul. Depuis quelque temps déjà, on suspectait un individu qui travaillait comme manœuvre à la redoute de Gondreville, de se livrer à l'espionnage. Une surveillance fut organisée et elle a abouti ce matin à *l'arrestation de l'individu* au moment où il se disposait à déjeuner. Une lutte se serait alors engagée. Un consommateur ayant prêté main-forte aux policiers, l'individu put être maîtrisé. Conduit au poste, il aurait été trouvé porteur de clichés photographiques de la redoute, effectués la nuit à l'aide *de magnésium*.

Dans sa ceinture de flanelle,on aurait trouvé un petit appareil photographique, de construction soignée, et sous sa chemise, une carte topographique parfaitement annotée, avec l'emplacement d'une future batterie. Il était porteur d'un petit revolver de 5 *millimètres*.

Il aurait déclaré avoir pratiqué l'espionnage depuis quelque temps déjà, et aurait ajouté que s'il avait pu il aurait fait usage de son revolver.

Explosion dans une poudrière

Dijon, 28 mars.

Une grave explosion s'est produite dans l'usine de lissage de poudre noire de Vonges (Côte-d'Or.)

L'explosion a été entendue dans un rayon de 15 kilomètres. Les bâtiments ont été détruits, leurs débris ont été projetés de tous côtés.

Un surveillant a été enseveli ; on a retrouvé son cadavre.

Le lissoir, où l'accident est arrivé, contenait 1200 kilos de poudre. Deux bâtiments de la poudrerie ont été détruits. Toutes les maisons de Vonges ont eu leurs vitres brisées.

A Pontailler, situé à deux kilomètres, des vitres ont été également brisées.

Il est actuellement impossible de connaître ou même de présumer la cause de l'explosion.

Une mère alcoolique broye la tête de son enfant

Bar-le-Duc, 28 mars.

La femme Briard-Philippot, âgée de quarante-cinq ans, alcoolique invétérée, habitant Chaillon, près Saint-Mihiel, a précipité son petit garçon, âgé de quatre ans, dans un puits voisin de son habitation. Ce pauvre petit s'étant mis à pousser des cris déchirants, sa mère le retira, puis le projeta violemment sur le sol, et saisissant une pioche frappa le malheureux à coups redoublés, mettant sa tête et le crâne en bouillie. Puis elle rentra chez elle et se remit à boire.

Le parquet de Saint-Mihiel a arrêté cette malheureuse alcoolique.

EXPLOITS DE CHEMINEAUX

Ils assomment une fermière et incendient la ferme

Limoges, 28 mars.

Mme Aymard, qui exploite avec son mari une ferme aux environs de Limoges, revenait du marché, lorsqu'elle fut abordée sur la grand'route, près de sa ferme, par deux chemineaux qui lui demandèrent l'aumône.

Elle leur dit de passer leur chemin. Les deux chemineaux se précipitèrent alors sur elle et la frappèrent si violemment de leurs bâtons noueux que la pauvre femme, grièvement blessée, perdit connaissance.

Les deux chemineaux la laissèrent sur la route et entrèrent dans la ferme que personne ne gardait. Ne trouvant point à emporter d'objets à leur convenance, ils mirent le feu aux bâtiments.

Lorsque M. Aymard revint de son travail il trouva sa femme encore à la même place, car elle était trop *gravement atteinte* pour pouvoir bouger. De plus, un vent assez violent avait activé l'incendie et la ferme était entièrement détruite.

Malgré toutes les recherches, on n'a pu encore retrouver les traces des deux bandits.

Carbonisés!

Bordeaux, 28 mars.

Le feu a éclaté dans la remise d'un camionneur, rue Caussade. Quand,après avoir difficilement *enfoncé* la porte et arrosé le foyer, on put pénétrer dans l'immeuble, on trouva carbonisés les cadavres de deux chevaux et celui du patron camionneur, qui s'était couché dans sa remise.

Le matériel a été détruit ainsi que les appartements construits au-dessus de la remise.

Le garçon camionneur n'a pas reparu ; on craint que son cadavre ne soit sous les décombres.

LA LOTERIE DE CARCASSONNE

Une gasconnade

Auch, 28 mars.

La plupart des journaux ont publié une dépêche d'Auch, annonçant que le possesseur du numéro 722,518, gagnant le gros lot de 150,000 fr. de la loterie de Carcassonne, était le nommé Garcès, âgé de vingt-six ans ouvrier boulanger.

A *toutes les personnes qui l'interrogeaient* Garcès répondait qu'il avait déposé son billet gagnant chez Me Mir, notaire, qui avait bien voulu se charger d'encaisser les fonds.

Mais Garcès ayant disparu subitement sans dire adieu à personne, des doutes se sont élevés sur la réalité du gain, et Me Mir. interrogé, a déclaré à un de nos confrères qu'il n'a jamais reçu la visite de Garcès, ni détenu aucun billet de loterie en dépôt.

A VALENCIENNES

Bazar en feu

Cette nuit, après minuit, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble situé 57, place d'Armes, à Valenciennes, et comprenant le Bazar Parisien. Le feu a pris au deuxième étage habité par M. Cliche, locataire. A l'heure où nous sommes sur le point de mettre sous presse, les pompiers font tous leurs efforts pour empêcher le sinistre de s'étendre. Une population considérable est sur les lieux, donnant à la place une animation extraordinaire.

LILLE

LA MI-CARÊME A LILLE

LA MATINÉE

Bains Lillois. — Ouverture à 7 h.

Palais des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.

Musée commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.

Musée industriel.— De dix heures à quatre heures, à la Halle aux sucres.

Musée de gravures (Hôtel de Ville). — De onze heures à quatre heures

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 à 4 heures.

Exposition des Artistes Lillois — *Au Palais-Rameau* de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Cours municipal d'arboriculture. — A 10 heures du matin, au Jardin-Ecole, cours professé par M. L. de Saint-Léger, jardinier en chef de la Ville.

L'APRES-MIDI

Concours de carnaval. — A partir de deux heures jusqu'à 6 heures. — Jurys : Grande-Place, Square Ruault, place de la Nouvelle-Aventure, rue Saint-Sébastien.

Kursaal. — En matinée à trois heures : *Maison de rendez-vous*, pièce en un acte ; *La Tentation de l'abbé Jean*, pièce en trois actes.

Concours de coqs. — A 4 heures, chez Leborgne, rue Gentois, 69 ; à 4 h. ½, au parc des Flandres, rue de Flandre ; à 6 heures, chez Druelle, 92, rue de Flandre.

LA SOIRÉE

Grand-Théâtre. — A 8 heures, *Les Deux Gosses*, drame, et *Le Papa de Francine*, opérette.

Kursaal. — A 8 h. ½, représentation (même programme que l'après-midi).

Alcazar. — *Annexe du Grand Hôtel.* — *Kursaal.* — *Salle de l'Alliance.* — Bals de nuit parés et masqués.

Brasserie Universelle. — Concert.

Fête carnavalesque à Lille

Le concours de carnaval organisé par la Municipalité s'annonce comme devant avoir un grand succès. — 193 inscriptions pour groupes, sociétés, couples et isolés, ont été enregistrés à la Mairie,formant un ensemble de concurrents s'élevant à plus de 1400 personnes masquées et travesties. Les groupes sociétés, couples et personnes isolées défileront dimanche, de 2 heures ½ à 6 heures du soir, devant les quatre jurys qui seront répartis sur les points suivants de la Ville : place de la Nouvelle-Aventure, Square Ruault, Grand'Place et rue St-Sébastien.

Le résultat du concours sera publié dans les journaux et les lauréats seront avisés par lettre des jours et heures où ils pourront se présenter à la Mairie pour recevoir leurs primes.

AU PARQUET

En correctionnelle

Alfred Plouvier, ce malfaiteur qui dévalisa, à la fin de janvier, une casemate située sur les remparts à la porte de Douai, comparaîtra devant le tribunal correctionnel à l'audience du 4 avril. Outre ce vol, Plouvier sera poursuivi pour vagabondage. La dame Marie Lechevin, qui avait reçu de ce malfaiteur une assez grande quantité de zinc et avait omis de consigner son achat sur son livre, comparaîtra à la même audience pour *infraction à la loi* sur les brocanteurs.

En même temps que ces derniers, Alphonse Geeraert sera également jugé pour infraction à un arrêté d'expulsion.

L'entôleuse et son souteneur

M. Houeix, juge d'instruction, a terminé, jeudi matin, son enquête sur le vol que commit Elise Lagaize, au préjudice d'un cultivateur d'Hellemmes. L'entôleuse et son ami Louis Denry, avec lequel elle partagea les *quatre cents francs dérobés, comparaîtront* devant le Tribunal correctionnel à l'audience du 4 avril. Denry sera également poursuivi pour vagabondage spécial.

L'heure de payer est arrivée

M. Louis Vilain, de Roubaix, avait confié à Louis Normand, deux montres à réparer. Ayant appris que ce dernier avait disparu, la victime déposa une plainte et l'escroc fut arrêté à Laon. Détenu dans cette ville pour *un autre méfait*, il a été ramené à Lille et comparaîtra le 3 avril devant le Tribunal correctionnel.

Un cambriolage à Lys-lez-Lannoy

M. Houeix a clos également samedi l'instruction ouverte sur le cambriolage commis en novembre 1903 et dans lequel sont impliqués Auguste Lepers et Louis Delcroix.

Delcroix, arrêté en Belgique pour ce méfait, a déjà comparu devant la Cour d'assises de Mons qui l'a condamné à sept ans de réclusion.

Quant à Lepers, il est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation.

Rixe à Roubaix

Victor Lecocq, débardeur à Roubaix, qui, le 4 mars dernier, frappa avec violence Charles Eeckhout demeurant rue Sainte-Elisabeth, comparaîtra le 2 avril devant les juges.

61, Boulevard de la Liberté, 61

Commandez votre pardessus sur mesure à 35 francs ou votre complet sur mesure à 45 francs chez Bellenguez, 61, boulevard de la Liberté, Lille.

BELLE CAPTURE

Les agents Deffrennes et Lanvin ont arrêté *jeudi soir le nommé* Marcel Renaert, qui ces jours derniers, avait dérobé plusieurs vêtements à un ami de chambre, Jules Barenne, ouvrier boulanger, rue de Juhers, 2.

Interrogé vendredi matin, Renaert a reconnu un autre méfait. Il a avoué qu'il avait brisé la vitre de l'estaminet Bouchez, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux et enlevé le contenu du tiroir du compteur à gaz, vol dont nous avons parlé il y a quelques jours.

Je ne fume que le NIL
3627

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE

A l'occasion de l'importante exposition organisée par la société royale d'horticulture de Gand, cette société a décidé une excursion de ses membres *pour le lundi 27 avril prochain*. Les sociétaires qui désireraient profiter des réductions accordées à ce sujet sont instamment priés d'envoyer leur inscription au président de la société, place de Béthune, 7, à Lille, avant le 10 avril prochain.

6

LE ROMAN

Claire Fournier

Par PAUL ACKER

Grimpée sur un escabeau, je retirais des rayons les coupons. Certains jours,cinquante ou cent pièces d'étoffes s'entassaient les unes sur les autres, mêlées,enroulées, traînant à terre, et je ne serais jamais parvenue à les séparer et à les plier, sans l'aide des apprenties. Le soir, au repas, M. Coulandot m'encourageait avec quelques mots bourrus. Il me causait toujours une peur irraisonnée.

Ces trois ou quatre semaines écoulées, on oublia vite que j'étais « la nouvelle », sinon pour m'imposer les tâches les plus pénibles. Les apprenties elles-mêmes me donnaient des ordres. Comme j'avais retracé à Mlle Mélanie toute ma vie et qu'elle m'avait de son côté prodigué tous les conseils, rien n'alimentait plus nos conversations. Sans doute crut-elle que je cessais de me confier à elle par dédain ou par animosité ; la conscience trop vive de ses premières bontés pour moi la fit m'accuser de la plus noire ingratitude. Aussi bien elle se vengea par cent petits moyens. Dans la chambre à coucher, elle se plaignait sans cesse de ma présence qui gênait ses moindres actions ; elle n'était plus chez elle, je bouleversais ses habitudes, je dérangeais jusqu'à la symétrie des meubles. Un soir où elle nous avait quittés tout de suite après dîner, je l'y trouvai *qui rasait les poils de son menton.*

Elle ne me pardonna jamais de l'avoir surprise dans une occupation si comique et devint pour toujours une ennemie acharnée et sournoise.Je ne fus plus Claire,mais bien Mlle Claire, et ce simple « Mademoiselle » qui tombait de ses lèvres me cinglait comme une blessante ironie. Au magasin, si je parlais avec un employé, elle me rappelait au silence plus sèchement qu'une domestique. Si j'étais immobile dans un coin, aussitôt elle découvrait la plus fatigante besogne à me commander. Elle répondait avec des gestes désolés aux questions que lui adressait M. Coulandot sur mes progrès.M. Coulandot hochait la tête, rajustait son châle et regagnait son bureau. Toute ma bonne volonté s'évanouit : si constante que fût mon application,Mlle Mélanie me blâmait. Chacun l'imita : on me grondait du matin au soir comme une enfant, on me reprochait ma sottise ; on me reprochait mon orgueil. Je détestai un métier qui m'ennuyait et m'humiliait. Chaque jour, je recommençais exactement les mêmes choses. La monotonie de mon travail m'induisit à rechercher les moyens de ne pas l'accomplir, et l'horreur de ma sujétion me rendit si odieuses les clientes que, pour ne pas les servir, je m'ingéniais toujours à m'éloigner de mon rayon. M. Coulandot, renseigné pourtant, se taisait encore. Enfin, un jour où je pliais les coupons montrés,dans l'après-midi, il s'arrêta devant moi ; je les pliais très mal, car la fatigue m'engourdissait les membres. Il se retourna brusquement vers Mlle Mélanie, haussa les épaules :

— On ne peut rien faire d'elle !

Mlle Mélanie. agita les bras avec désespoir.

— Je crois bien, dit M. Coulandot, qu'il faudra la renvoyer chez ses parents.

Je vécus dès lors sous la menace continuelle de ce renvoi que Mlle Mélanie évoquait à tout instant. Une visite de Mme Aubin, à la fin de mai, fortifia encore la mauvaise opinion qu'elle avait de ma personne. Un après-midi, vers deux heures, une grosse dame brune, habillée de rouge, suivie d'un petit homme étriqué, voûté, à la barbe pointue, et qui tenait avec précaution un parapluie à bec d'argent, pénétra dans le magasin. Tous les employés la regardaient comme une curiosité. Elle poussa jusqu'au caissier, dévisageant apprenties et demoiselles, puis revint sur ses pas, avec des gestes étonnés. Mlle Mélanie s'informa de ce qu'elle désirait. La grosse dame prononça mon nom. Mlle Mélanie me désigna ; aussitôt la grosse dame s'avança et, me saisissant les mains, par dessus le comptoir, se pencha pour m'embrasser.

— Je suis ta cousine Aubin, cria-t-elle.

Le petit homme souriait en suçant le bec de son parapluie. Je ne savais que dire ni que faire ; cette cousine ridicule et imprévue, aux manières si bruyantes, au costume si éclatant, me remplissait de confusion. Je devinais autour de moi les rires étouffés. Mais elle, qui ne s'apercevait de rien, me présentait à son mari, et entamait une conversation précipitée à laquelle je ne m'associais que par des monosyllabes... Elle me questionnait sur mon père... sur ma mère... Depuis tant d'années, elle ne les voyait pas ! Les pauvres gens !... Elle m'avait invitée à dîner le jour même de mon arrivée... En vérité, elle m'avait vue pour la première et dernière fois, alors que j'atteignais ma sixième année, et encore si rapidement... Et elle expliquait sa parenté ; elle m'était cousine par mon père, et, née à Fontaine-Française, elle y avait rencontré son mari, naguère élève à l'école des beaux-arts de Dijon, et aujourd'hui graveur en médailles.

Elle s'exprimait avec volubilité, très haut, le rire en cascade, les bras remuants.

Mlle Mélanie, toute droite au bout du comptoir, ne la quittait pas des yeux, les lèvres méprisantes. La honte m'empourprait le visage. Enfin, Mme Aubin m'embrassa m'arracha la promesse de dîner chez eux le dimanche suivant ; son mari, qui n'avait pas ouvert la bouche, voulut me tendre la main droite, il passa son parapluie dans la main gauche, le parapluie tomba, roula sur le plancher... Il pâlit, Mme Aubin s'emporta... Enfin, ils s'en allèrent comme ils étaient arrivés, elle devant, d'un pas solide, lui derrière, allongeant ses jambes courtes pour la rattraper.

Mlle Mélanie s'approcha de moi :

— C'est la dernière visite, j'espère, que vous rendent ici ces cousins-là. Cette dame éloignerait par sa façon toutes nos clientes.

Et comme M. Henry le croisait.

— Vous avez vu cette femme ? lui dit-elle.

Mais lui secoua la tête sans répondre. Alors Mlle Mélanie disparut quelques minutes, puis, en revenant au rayon, elle m'avertit que M. Coulandot m'appelait.

— Il paraît, me dit-il, que Mme Aubin était au magasin tout à l'heure.

— Oui, monsieur.

— C'est une drôle de femme... elle attire trop l'attention... J'aime mieux que vous la voyiez chez elle .n'est-ce pas ?

— Je l'ai vue aujourd'hui pour la première fois.

— La première fois ! s'écria-t-il. Depuis deux mois que vous êtes à Dijon ! Que faites-vous donc tous les dimanches ?

— Je suis allée à deux reprises chez l'abbé Guérand. Puis j'ai visité le musée : ça m'a pris trois après-midi.

— Tiens, fit-il d'un ton moins bourru, vous avez visité le musée. Vous êtes sûrement la seule de mes employées qui ait jamais eu cette idée. Ça vous intéresse donc ?

— Mais oui.

— C'est curieux..

Il resta songeur, puis il reprit :

— Et vous vous y entendez en art ?

— Je ne sais pas. Seulement il y a des tableaux que j'aime : ceux qui m'émeuvent ; et je ne me lasserai jamais de les contempler. Et puis, j'aime aussi les vieux meubles, et la collection Trimolet est admirable.

Les mains à plat sur la table, son petit chapeau renversé, M. Coulandot m'écoutait comme si, muette, je recouvrais soudain l'usage de la voix.

— Je finirai, dit-il, par vous comprendre.

Puis il ajouta :

— J'aurais beaucoup aimé visiter le musée avec vous. Je l'ai visité plus de trente fois tout seul ou avec le conservateur... mais vous devez regarder les tableaux et les statues de la même façon que moi : c'est votre émotion qui vous guide... Allons, vous n'étiez pas destinée à vendre des tissus.

Il me parlait sans colère, doucement, un léger regret dans la voix ; il ne m'effrayait plus, et je l'assurai sincèrement que j'apporterai dans mon travail tout le zèle dont je serais capable.

— Oui, oui, dit-il, je vois,il ne faut pas agir avec vous comme avec une autre employée. Enfin, j'espère que tout marchera dans quelque temps.

Je quittais le bureau :

— Reverrez-vous prochainement votre cousine ? me demanda-t-il.

— Elle m'a invitée à dîner pour dimanche.

— Eh bien, fit-il, il ne faut pas manquer de vous rendre à cette invitation.

Naguère, à la campagne, les plantes et les fleurs m'annonçaient les saisons nouvelles. Les ciguës blanches s'élevaient au-dessus des boutons d'or, le chèvrefeuille grisait les bois de son odeur étourdissante, les coquelicots tremblaient avec les blés inclinés, et je me disais : « C'est bientôt l'été. » Souvent, je rapportais des gerbes immenses à la maison et je m'amusais à dessiner sur une feuille de papier les formes charmantes des feuilles et des corolles. Maintenant, la grosse voix de M. Coulandot retentissait :

— Vous disposerez à l'étalage demain les robes de toile.

On accrocha un store aux vitrines. Tous les soirs, jusqu'à minuit, une heure du matin souvent, nous coupions de petits morceaux d'étoffe rectangulaires, nous les collions entre deux cartons, nous formions ainsi les carnets d'échantillons et je me disais: « C'est bientôt l'été ». Les chaleurs furent accablantes : on étouffait dans les chambres. Comme je l'avais promis à M. Coulandot, je m'efforçais, sinon de mériter les éloges de Mlle Mélanie, ce qui était impossible, tout au moins de justifier plus rarement ses observations. Cependant, il y avait peu de clients, et l'on restait souvent oisif. Alors, accoudée au comptoir, j'essayais à travers la porte de regarder dans la rue. C'était le paradis pour moi, cette rue, comme un royaume chimérique de liberté,de grand air, d'espace. Je ne connaissais d'ailleurs aucun de ceux qui y passaient, sinon l'abbé Guérand qui, de temps à autre, longeait le magasin.

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille.